

Tutorat 2023-2024



FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

PREFMS CHU DE TOULOUSE

Rédaction 2022-2023

UEC 16

Présentation des métiers et
collaborations interprofessionnelles

Orthophonie

Ce cours vous est proposé bénévolement par le Tutorat Les Nuits Blanches qui en est sa propriété. Il n'a bénéficié d'aucune relecture par l'équipe pédagogique de la Licence Sciences pour la Santé ni de l'IFSI. Il est ainsi un outil supplémentaire, qui ne se substitue pas aux contenus diffusés par la faculté et l'institut en soins infirmiers.

Rédigé par Sourd Dorian à partir du cours de F.LIAUNET présenté le 06/02/2023.

Orthophonie

I. L'orthophonie

a. Définition et textes de référence

Les textes de référence sont Code de la Santé publique, Référentiel de formation initiale, et de compétence, le NGAP (Nomenclature Générale des Actes Professionnels) et la Convention nationale.

L'orthophoniste est un professionnel de santé relevant de la famille des métiers de soins

b. Missions et compétences

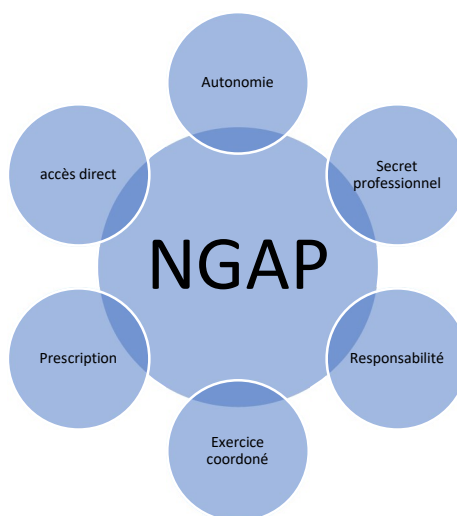
- Promotion de la santé et prévention
- Evaluation et diagnostic
- Traitement
- Coordinations des soins
- Participation à la formation et à la recherche

c. Domaines d'intervention

- Troubles de la communication
- Troubles du langage dans toutes ses dimensions
- Troubles de la cognition mathématique
- Troubles de la parole
- Trouble de la voix
- Troubles fonction oro-myo-faciales

Cela concerne toutes les personnes du bébé à la personne âgées. Les troubles sont congénitaux, comportementaux ou acquis.

d. Cadre réglementaire d'exercice



e. Données démographiques

27 642 orthophonistes en France dont

- 22 307 libéraux ou mixtes
- 2 164 hospitaliers
- 3171 autres salariés

779 dans les DOM :

96,9 % sont des femmes – âge moyen 44,1 ans

Densité moyenne : 41,08 orthophonistes/100 000 hb. Répartition très inégale sur le territoire.

f. Prise en charge financière des soins orthophoniques

En libéral après accord de la caisse primaire :

- 60% pris en charge par le régime général
- 40% pris en charge par le régime complémentaire
- Ou 100% pris en charge par le régime général en cas d'ALD

En établissement :

- Soins inclus dans le prix de journée de l'établissement

g. Formation initiale

Statut légal par la loi du 10 juillet 1964 qui a institué un diplôme universitaire national : le Certificat de Capacité d'Orthophoniste (C.C.O.).

Depuis 2013 – Formation de Grade Master en 5 ans :

- 1er cycle de 180ECTS correspondant au niveau Licence
- 2ème cycle de 120ECTS correspondant au niveau Master

Enseignements théoriques et pratiques, mises en situation clinique et mémoire de Master – environ 5000 heures de formation dont près de 40% en stage.

En France, 21 CFUO qui suivent le même référentiel Formation initiale.

Admission dans le cursus sur dossier via Parcoursup et après entretien – d'après la loi, l'exercice professionnel de l'orthophoniste nécessite la maîtrise de la langue dans toutes ses composantes.

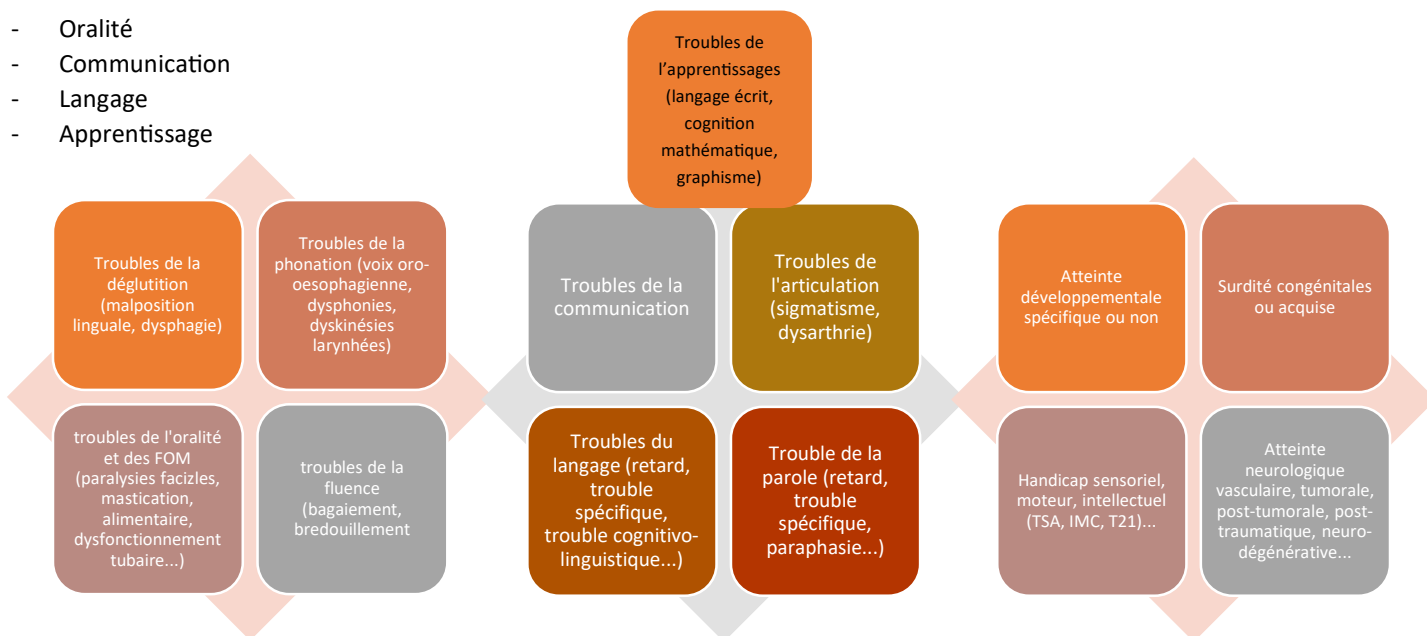
En France, environ 900 orthophonistes sont formés chaque année - À Toulouse NC à 39

II. Domaines d'intervention de l'orthophoniste

Troubles congénitaux, comportementaux et acquis sont les domaines d'intervention. L'orthophoniste traite l'atteinte motrice, sensorielle et fonctionnelle.

4 thématiques :

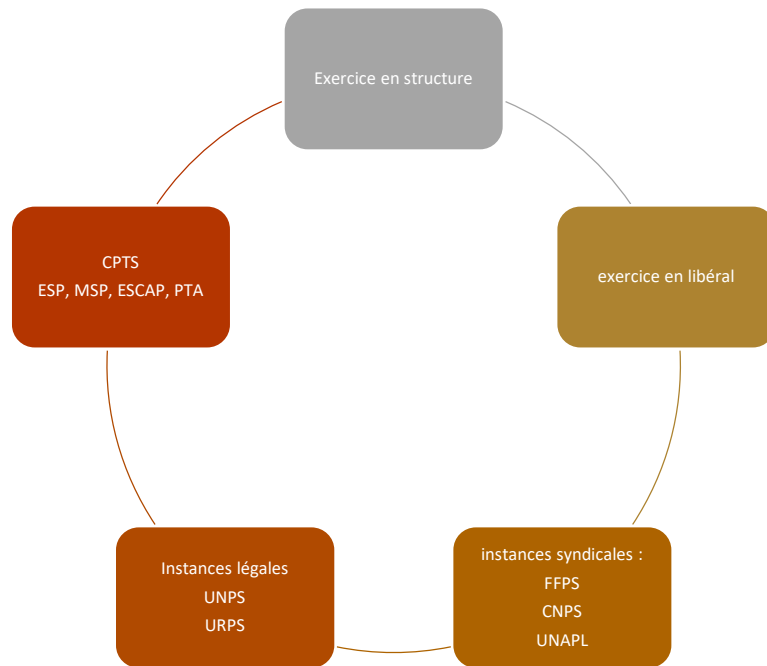
- Oralité
- Communication
- Langage
- Apprentissage



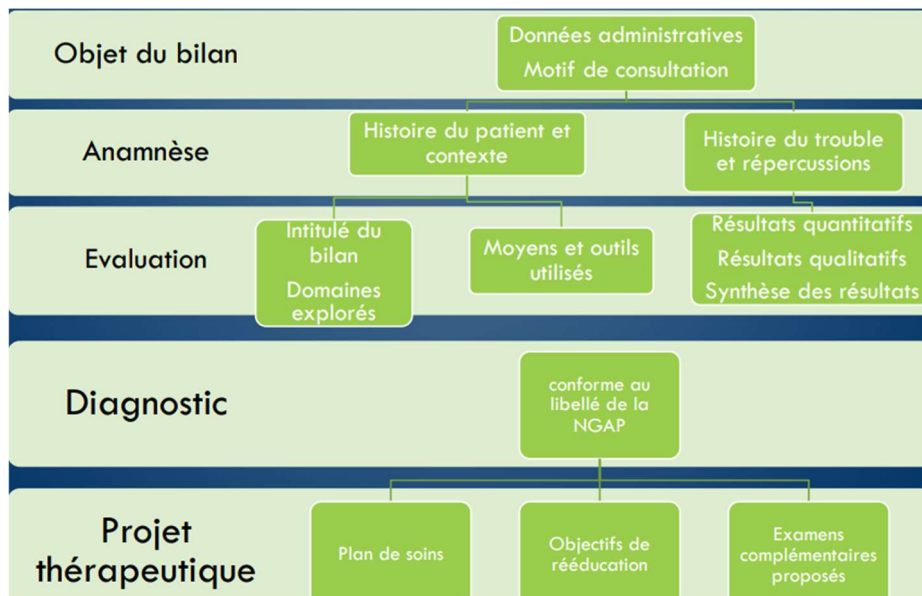
III. La collaboration interprofessionnelle

C'est une nécessité pour le thérapeute et pour le patient. Cela représente un processus thérapeutique en situation complexe. Cela permet complémentarité des évaluations et des soins et une amélioration de la qualité des soins. On note une amélioration du vécu du patient et de la relation thérapeutique avec la collaboration. Pour le thérapeute, elle permet d'aider à la prise de décision.

a. Dispositifs



b. Architecture rédactionnelle du bilan orthophonique



c. Signes d'alerte chez l'enfant

- Pas de réactions aux sons-arrêt de production des sons après 6 mois
- Pas d'élan de la communication
- Difficultés alimentaires
- Pas de mot à 2 ans
- Pas de phrases à 3 ans
- Particularités des interactions de communication verbale/non verbale
- Difficultés à trouver ses mots (mots simples qu'il devrait connaître)
- Difficultés de fluence verbale
- Difficultés ou particularités des comportements alimentaires

Lecture :

- Si, à la fin du 2ème trimestre de CP, la lecture n'a pas démarré
- Si l'enfant se désintéresse de la lecture
- S'il présente un trouble du langage oral persistant, non pris en charge avant le CP
- Si, en CE1, la lecture reste très lente ou s'il ne comprend pas ce qu'il déchiffre

Transcription :

- Si, en CE1, persistent des erreurs de sons (p/t, f/v, m/n, car/cra) ou si la segmentation des mots est mauvaise (l'avion, il mange du gâteau)
- Si à partir du CE2 la mémorisation et le maintien des mots invariables est difficile
- Si les leçons de grammaire sont sues mais pas appliquées

Numération et Raisonnement :

- Lorsqu'il a du mal à intégrer des données spatiales ou temporelles
- Si la chaîne numérique n'est pas acquise en CP
- S'il apparaît des inversions dans les nombres
- Si, à la fin du CE1, la compréhension des opérations ou de problèmes simples est mauvaise